Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 53 (1991)

Heft: 7

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



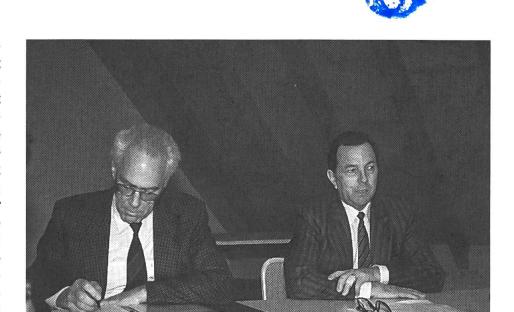
Comment l'ASETA réagit-elle face à une agriculture «nouveau style»?

Rester dans la course

Werner Bühler, ASETA

Comme la définition de l'agriculture «nouveau style» n'est pas encore fixée, aucune organisation ne peut pour l'instant s'y identifier. La direction de notre association doit elle-même décider de la marche à suivre dans le sillage des nouveaux courants; aussi, l'association concentre-t-elle ses efforts sur ces derniers. L'organisation interne de l'ASETA qui comprend 22 sections est à même de prendre rapidement connaissance des besoins et des problèmes de ses membres: ainsi elle peut réagir avec efficacité aux changements de situation.

Au cours des discussions placées sous le thème agriculture «nouveau style» il faut aussi relever la nécessité d'assainir les structures des organisations agricoles. Les pertes de sociétaires subies par les organisations paysannes sont les conséquences d'une mutation des structures au sein l'agriculture. Parallèlement, une partie de la population rurale est déçue par l'activité de ces organisations et ne voit plus la nécessité d'une affiliation quelconque. Toutefois, une autre partie de cette population - celle sur laquelle je compte - est le support réel de l'agriculture future: les intérêts qu'elle représente sont fondés sur ses organisations professionnelles qui



Clairvoyants et compétents: Werner Bühler, directeur et Hans Uhlmann, président central.

sont prêtes à renforcer leur appui pour réaliser une agriculture d'avenir.

Trop d'associations?

Afin de concentrer ses forces sur des travaux efficaces, on ne peut éviter un accroissement de la collaboration entre les diverses organisations. Echange d'information et coordination entre les organisations seront des auxiliaires précieux. A mon avis, une restructuration forcée ne sera que rarement garante de succès; en effet, le mauvais résultat qui en

ressortira ne pourra être évité si les structures en vigueur ne sont sans cesse renouvelées. Toutefois, une concentration de forces et de pouvoirs peut être souhaitée dans certaines occasions comme le mentionne M. Hans Ulrich Pfister, directeur de la Fédération laitière du nord-ouest, Bâle. Cependant, si l'on considère le tout, un groupe capable de consensus, couvrant une large audience et regroupant des organisations d'intérêts communs dans le secteur agricole pourra être représenté de façon efficace. Dans la perspective d'une rationalisation des organisations, un des points importants me semble être l'offre des journaux dans le secteur agricole. Dans ce domaine, les divers groupes spécialisés devront sous peu réviser leurs structures car le marché des annonces qui va en se rétrécissant ne parviendra plus, à un certain moment à couvrir les dépenses toujours croissantes qui s'y rapportent.

Clarifier les besoins

Comme cité plus haut, il n'est quère facile actuellement de faire des pronostics. Il y a deux ans, la position et le champ d'action de l'ASETA ont été analysés. L'étude effectuée sur le sujet a démontré que les devoirs spécifiques de l'ASETA ne pouvaient pas être réalisés par une autre organisation. De plus, cette étude a aussi prouvé que malgré une cotisation modeste, la situation financière était saine. De diverses constatations, il ressort que les périodiques «Technique agricole» et «Schweizer Landtechnik» d'une part, et les cours offerts dans les deux centres ASETA d'autre part. servent de liens entre les membres et l'association. C'est ce qui a motivé la décision des délégués pour la construction du nouveau centre, assurant ainsi la continuité des activités de l'association et mettant tout en œuvre à la cause de ses membres.

Directives pour aujourd'hui et demain

Le programme annuel d'activités est le fil conducteur des activités de l'ASETA. A côté de tâches concrètes, ce programme contient des projets à longue échéance qui sont déterminants dans l'activité de l'ASETA. Quelques-uns sont énumérés ci-dessous:

- Surveillance des tendances du droit en matière de circulation routière (OCE), particulièrement les prescriptions touchant à l'équipement des mesures de protection des véhicules agricoles, des imissions de bruits et d'échappement, des immatriculations et des règles de la circulation pour autant qu'elles touchent l'agriculture (OCR).
- Soutien dans le domaine de l'exploitation de machines en commun. Coordination des diverses activités.
- Informatique dans l'agriculture. Examen de logiciels pour l'agro-équipement et information y relative dans les périodiques.
- Energies alternatives en agriculture. Utilisation d'énergies renouvelables dans des perspectives économique et technique.
- Les tendances de la mécanisation du point de vue écologique.
- Expériences et échanges avec des organisations étrangères en vue de la «tendance européenne» qui s'accroît en Suisse dans tous les secteurs.
- Utilisation du potentiel des machines agricoles hors des domaines ruraux habituels.

Cours dans les nouveaux centres ASETA

Les nouveaux centres ... le pluriel est permis puisque le canton de Vaud va sous peu intégrer le centre de formation aux bâtiments de Grange-Verney.

L'accroissement de l'offre des cours dans les centres de formation permanente a été influencé ces dernières années par le progrès réalisé dans la mécanisation et par l'adaptation des programmes dans les écoles d'agriculture. Comme l'enseignement d'un savoir élémentaire par des cours spécialisés pour machines est réservé aux écoles d'agriculture, l'ASETA prend le relai en offrant des cours approfondis en la matière. Elle complète aussi son programme par des cours spécifiques: sa faculté d'adaptation sans cesse en mouvement a donné jusqu'ici de bons résultats. Ces structures ont fait leurs preuves et demeurent les lignes directives pour d'éventuelles activités des centres ASETA. On entrevoit la possibilité d'offrir plus de cours spécialisés.

ASETA - La formation permanente

A l'avenir, nos efforts seront concentrés sur les points suivants:

- Cours spéciaux dans l'usinage des métaux, l'entretien et la réparation du parc de machines.
- Cours pratiques pour l'utilisation des pulvérisateurs et atomiseurs, épandage d'engrais.
 Formation de personnel sachant utiliser les pulvérisateurs, avec remise de certificat.
 Contrôle technique de pulvérisateurs pour les champs, les arbres fruitiers, avec remise d'un procès-verbal.
- Entretien et rénovation de bâtiments et installations.
- Possibilités et limites du «Fait soi-même» dans les installations de courant fort.
- Cours informatiques où l'accent sera mis sur les appareils et les logiciels, introduction à l'informatique dans l'agricul-



- ture et applications de logiciels spécifiques.
- Marche à suivre servant à administrer l'exploitation de machines en commun.
- Entretien et remise en état de machines appartenant aux communes. Utilisation de machines agricoles pour les communes.

Pour autant qu'aucun cours n'ait lieu durant l'été, les locaux pourront être mis à disposition d'autres organisations ou groupements professionnels.

Nous vous montrons des détails...



André Maeder, Delémont 077 51 85 64 Robert Wüthrich, Echallens 077 51 85 63

Landtechnik AG

Eichenweg 4 3052 Zollikofen Téléphone: 031 57 85 40

SOCIÉTAIRES assistez nombreux aux manifestations de votre Section!

Les commissions techniques

Willi von Atzigen, Service technique de l'ASETA



Selon les statuts, les commissions techniques conseillent le comité directeur tandis que le secrétariat fait office de catalyseur entre l'association et les membres.

Dans la pratique, un grand nombre de propositions et de suggestions proviennent des commissions techniques; d'autres propositions suivent un autre chemin et parviennent aux commissions par la voie du service technique ou du secrétariat central. Ainsi les commissions techniques enregistrent et étudient souhaits, propositions et demandes. Ensuite elles font part de leurs expériences et connaissances, et les mettent à disposition des membres par divers canaux.

Les commissions se composent de membres issus de la pratique agricole ou d'autres secteurs de l'agriculture: enseignants venant d'écoles d'agricultures, de centre de vulgarisation ou de stations de recherches.

Intérêts généraux

La CT no 1 est la plus ancienne des commissions s'occupant des intérêts généraux. tâches permanentes touchent d'une part la législation en matière de circulation routière et d'autre part l'organisation des journées d'information deux ASETA. A cela s'ajoute les devoirs relatifs à la représentation de l'ASETA lors de foires agricoles et l'organisation de gymkhana de tracteurs. Dans le cadre de la campagne de tests pour pulvérisateurs, la CT no 1 a saisi l'opportunité de créer une commission spéciale.

Le président de la commission est M. Viktor Monhart, conseiller en machines agricoles, Thurgovie.

Exploitations de machines en commun

par des entreprises de machines agricoles

La Commission technique no 2 pour entrepreneurs de travaux agricoles établit chaque année les tarifs indicatifs pour la rénumération des travaux agricoles qui, comme on le sait sont soumis pour approbation aux sections cantonales lors de la conférence de cadres. Souvent des guestions d'assurances concernant l'exploitations de grandes machines sont au centre des débats. Dans l'immédiat, on prévoit l'élaboration d'une liste d'adresse pour entrepreneurs salariés.

M. Alfred Müller, Dommartin VD, est le président de cette commission et la représente à la CT no 3.

des petites communeautés aux banques de machines

La commission no 3, fondée en 1966 s'engage à promouvoir l'exploitation de machines en commun. Elle facilite les réunions qui groupent aussi bien l'aide entre voisins, la petite communeauté et les banques de machines; de plus, elle les soutient dans la gestion en mettant à leur disposition

des blocs de rapport, des modèles de contrat et des formules de décompte. En participant régulièrement à des réunions régionales, cette commission peut échanger ses idées sur des bases communes. Entre autres tâches, elle se voit confier le devoir de mettre sur pied des cours spéciaux pour gérants de banques de machines.

L'idée de l'exploitation de machines en commun et des banques de machines remise au goût du jour est soutenue, dans le cadre de l'ASETA, par la commission technique no 3 et coinjointement par d'autre organisations ou groupements agricoles.

Le président de cette commission, M. Niklaus Wolfisberg, Hohenrain LU, participe aussi à la CT no 2.

Organe de surveillance

La commission technique no 4 est l'organe de surveillance des deux centres de cours à Riniken et Grange-Verney. L'office fédéral de l'agriculture est aussi représenté dans cette commission. Il soutient l'ASETA – seulement dans ce domaine – c'est-à-dire dans le secteur de la formation professionnelle par des subsides d'eny. Fr. 25.000.–.

A la tête de cette commission, M. Karl Schib, école d'agriculture, Frick.

Energies alternatives

Les énergies alternatives couvrent le domaine de la commis-



sion technique no 5. En bref, son champ d'action se résume par: énergie solaire, biogaz, séchage du foin, bois, électricité et tarifs de courant dans l'agriculture, carburant à base de colza. Même si durant les dernières années cette commission a plutôt concentré son attention sur le biogaz, l'évaluation du bois de chauffage et des tarifs de courant bénéficient regain d'intérêts. «stamm biogaz» fonctionnent comme lieux d'échanges régionaux. Cette commission a aussi élaboré un manuel destiné aux

installations de biogaz. Vu globalement, le thème «énergie» trouve un intérêt croissant auprès des agriculteurs, notamment en ce qui concerne la législation.

M. Arthur Wellinger, Infosolar c/o FAT, Tänikon, est le président de cette commission.

Une construction éclair

L'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture à Riniken AG a construit un nouveau centre. Comme le chemin qui me conduit à mon travail à l'Union Suisse des Paysans me contraint, plus ou moins à passer devant ce bâtiment, j'ai eu quotidiennement l'occasion de m'informer des progrès des travaux. Deux choses m'ont frappées: tout d'abord, cet édifice a été réalisé en un temps record et, de plus, il s'intègre fort bien aux alentours, répondant aux besoins de l'actualité.

Je trouve que cette nouvelle construction se justifie aussi du point de vue de la position de l'agriculture, qui comme le reste de l'économie, est sans cesse en mutation. Cependant, nous sommes tous conscients de l'évolution de ces changements bien que nous n'en percevions l'aboutissement. Souvent dans ce genre



M. Melchior Ehrler, directeur USP

de situation, le danger menace de s'agripper aux valeurs connues; toutefois, je suis convaincu que par cette attitude on n'avance guère. Loin de moi aussi l'idée de jeter par dessus bord tout ce qui a prévalu jusqu'à maintenant. Ce dont nous avons besoin à l'heure actuelle dans l'agriculture, c'est de pouvoir nous affirmer dans cette actualité mouvante. Tout en restant une question d'attitude, le courage et la confiance sont les premières qualités qui contribuent à une activité couronnée de succès.

En ce sens, je considère que la construction du nouveau centre de l'ASETA est un signal positif: en effet dans une période en évolution, ce centre concrétise une volonté d'apporter le meilleur permettant aux agriculteurs d'acquérir les connaissances nécessaires dans un centre de formation continue bien équipé, et perfectionnant ainsi leur savoir en matière de technique et de machines.

A l'association suisse pour l'équipement technique dans l'agriculture, je tiens à exprimer mes souhaits de prospérité pour l'avenir ainsi que mes plus vives félicitations pour cette heureuse réalisation.

SOCIÉTAIRES assistez nombreux aux manifestations de votre Section!

Partenaires dans la technique agricole

Avec aucune autre organisation les relations ne sont aussi variées et intenses qu'avec la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprises et de génie rural FAT. C'est pourquoi nous avons le plaisir de laisser la parole à M. Walter Meier, directeur, qui examine l'ASETA sous l'aspect de la recherche agricole.

Il y a tout juste trois ans, l'Association suisse pour l'équipement technique dans l'agriculture fêtait la 50ème année de parution de son périodique «Technique agricole»... et voici qu'elle met un nouveau jalon dans l'histoire de son association.

Bien qu'investir dans l'avenir soit le mandat reconnu d'une association, l'ASETA témoigne de ses larges vues par l'activité de ses diverses commissions et par l'intérêt que ses membres lui portent. Sans aucun doute, notre époque est marquée par une incertitude dont l'agriculture subit aussi les conséquences: on peut ainsi penser qu'une certaine retenue serait plutôt de rigueur. Au contraire, rien de tel ne transparaît à l'ASETA. Elle se soucie non seulement de moderniser les locaux de son siège central mais aussi d'offrir à ses membres des ateliers bien équipés où ils pourront en tout temps bénéficier d'une formation continue, adaptée à leurs besoins.

Pour la recherche dans le domaine de la technique agricole, il est important d'entretenir d'excellentes relations nationales et internationales avec des chercheurs de disciplines semblables. Nous devons veiller à maintenir de



M. Walter Meier, directeur FAT

bons contacts dans le domaine pratique de l'agriculture afin de voir les problèmes du «front». Une bonne collaboration qui intégrera la représentation des intérêts professionnels et les associations compétentes n'en est pas moins importante. Dans ce sens, l'ASETA prend une excellente position depuis la fondation de notre station. Par ses commissions techniques et ses groupes de travail, nos spécialistes peuvent constamment apporter leurs connaissances à la pratique de la technique agricole. De même, nous nous réjouissons que nos rapports publiés chaque mois dans

«Technique agricole» et «Schweizer Landtechnik» soient devenus une tradition.

J'aimerais ici adresser mes remerciements personnels au président et au directeur de l'association pour la collaboration conviviale qui existe entre nous, collaboration où donner et prendre se confondent.

La FAT félicite l'Association suisse pour l'équipement technique dans l'agriculture pour son centre, bâtit en un temps record. Il est la preuve d'une attitude tournée vers l'avenir et nous donne la certitude de demeurer un partenaire d'avenir efficace.



L'ASETA et la sécurité routière



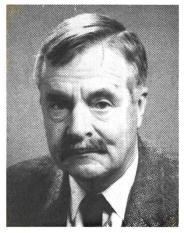
Vus de notre époque, de très étranges véhicules agricoles peuplaient les grand-routes aux débuts de l'ère ASETA, routes que se partageaient non seulement les attelages mais aussi les nouvelles automobiles. Les propriétaires de tracteurs étaient représentés par l'«Association suisse des propriétaires de tracteurs» et de ses sections cantonales, canaux de liaison défendant les intérêts de ses membres avec succès auprès des autorités fédérales et cantonales.

L'agriculture est concernée et influencée par la sécurité routière. Ceci a une signification primordiale dans les activités de l'ASETA. Monsieur Peter Hess, directeur de l'Office fédéral de la police fait part de ses expériences – positives – en relation avec l'actuelle «Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture».

En ma qualité de directeur d'un département qui doit entre autres élaborer des bases légales pour la circulation routière, je profite de cette occasion pour remercier l'ASETA de l'engagement qu'elle déploie pour accroître les mesures de sécurité des véhicules agricoles aussi bien sur les routes qu'à la ferme.

Une collaboration déployée sur de longues années a permis, à mes collaborateurs et à moi-même de profiter souvent des conseils précieux de l'ASETA. C'est ainsi que suite à une enquête concernant le montage d'éléments de protection sur les tracteurs (cabine protégée ou arceaux de protection), l'ASETA a pu nous donner des détails utiles.

Dans le domaine de la sécurité routière, l'association nous a largement assuré de son soutien. Je pense aussi aux suggestions faites dans le cadre du groupe de travail «machines agricoles» suite au projet de révision de certaines prescriptions en matière de construction et équipement de véhicules agricoles, notamment



Monsieur P. Hess, directeur de l'Office fédéral de la police

des installations électriques et du freinage des remorques.

A propos de ces freins justement, l'ASETA a concentré ses efforts sur la sécurité routière, élaborant des bases de travail précieuses avec un groupe de travail de l'Union Suisse du Métal. Ces bases nous ont permis d'exprimer les exigences pour les freins de remorques hydrauliques. Simultanément, sous la direction du service technique de l'ASETA, un appareil de tests a été développé

et expérimenté qui contrôle l'efficacité des freins.

Dans l'optique d'une modernisation constante de la technique et dans l'intérêt d'une agriculture rationnelle, on constate qu'à l'heure actuelle la tendance est d'utiliser des machines et des appareils de plus en plus grands. On peut comprendre que cela puisse causer des frictions avec la sécurité routière. Citons pour exemples les éléments frontaux ou tout tracteur ou machine dépassant les normes de largeur. Dans ces cas-là, nous attendons de l'ASETA de la compréhension face aux autorités car ces dernières attachent plus d'importance aux mesures de sécurité routière qu'aux les outils utilisés pour le travail aux champs. Les discussions qui ont eu lieu dernières années avec l'ASETA ont démontré que les sujets de conversation sur ce thème ne manquent pas.

En conclusion, je suis reconnaissant à l'ASETA pour les prestations qu'elle offre, de l'organisation des cours à l'information sur les nouvelles dispositions légales en matière de sécurité routière, en passant par la formation des jeunes qui désirent obtenir leur permis de conduite pour véhicules agricoles.

Au nom de l'Office fédéral de la police, je souhaite mes meilleurs vœux à l'ASETA et ses collaborateurs à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre de son association.